

Pourquoi une Journée Mondiale des Zones Humides ?

La Journée mondiale des zones humides a lieu le 2 février de chaque année pour fêter l'anniversaire de la signature de la **Convention de Ramsar** le 2 février 1971. (<http://www.ramsar.org/>)

Ce traité sert de cadre d'action nationale et de coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Notons qu'il s'agit du seul traité mondial sur l'environnement qui soit consacré à un écosystème particulier !



Etangs, lagunes, marais, rivières, fleuves, tourbières...



Au-delà d'être d'importants réservoirs de biodiversité, ces zones humides remplissent de nombreuses fonctions, économiques, sociales et environnementales. Le bon état de « santé » de ces zones humides aura donc un impact positif sur notre santé.

Inversement, la dégradation ou la disparition de zones humides s'accompagnera de la disparition de ces fonctions fondamentales pour notre santé.

Protéger les zones humides constitue un enjeu majeur.

C'est l'affaire de tous : gestionnaires, élus, professionnels et citoyens.

Pour plus d'informations :

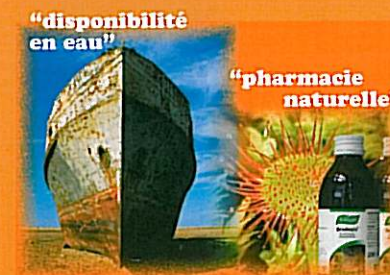
OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE
04.95.48.11.81
www.oec.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT
04.95.30.13.83



Journées Mondiales 2008 des Zones Humides

en Corse



Programme des manifestations

« Lagunes, lacs, étangs, rivières... toutes ces zones humides sont essentielles pour notre santé. Venez découvrir la richesse de ces milieux et leur rôle pour notre santé ! »

